

LA GENÈSE DISCURSIVE DE L'INTENSITÉ : LE CAS DU SI « INTENSIF »*

Le fonctionnement du *si* dit « intensif » (dorénavant *si_i*) participe des systèmes de l'intensité, de l'exclamation, de la comparaison, de la consécution et de la concession. Nous aborderons d'abord la question des liens du *si_i* au *si* résultant de la réduction d'un *aussi* comparatif, et au *si* introducteur de consécutive, pour montrer qu'un traitement purement morpho-syntaxique de ces rapports qui prétendrait réduire *si_i* à l'un des deux autres usages, conduit à une impasse. Nous montrerons ensuite comment le concept de polyphonie peut fonder une analyse autonome de *si_i* qui permet d'intégrer, mais de façon dérivée, les valeurs connectrices de *si_i*, aussi bien que les effets intensifs et exclamatifs (ou plutôt : interjectifs) liés à certains de ses emplois.

Quelques restrictions : on n'abordera pas l'analyse de l'intensité telle que l'exploitent les systèmes concessifs (B. Fradin, 1977). On considérera que *si_i* est homonyme des *si* hypothétique et introducteur d'interrogation indirecte (pour une opinion contraire voir G. Moignet (1974), Chr. Wimmer (1980)). Faisant fond sur certaines valeurs communes, on pourrait encore soulever la question de rapports systématiques possibles entre *si_i* et *si* exclamatif de phrase, voire *si* de réponse à une interrogation négative, pour ne rien dire du *si* coordonnant de l'ancien et du moyen français. Autant de questions que nous ne poserons pas ici.

I

À la suite de J. Damourette et E. Pichon (1940 : § 2168, 2169), Chr. Berthelon (1955 : 61) ne se prononce pas sur une possible origine dérivée du *si_i* : « Quelle que soit l'origine de notre *si* — accentuation exclamative du *si* comparatif, ellipse suspensive de la conséquence, produit d'une ancienne construction — sa valeur actuelle reste indubitablement intensive » (cf. aussi A. Borillo, 1981 : 24). Voyons sur quelques exemples dans quelles analyses synchroniques nous engagent les deux premières propositions.

I — Si_i et si produit par la réduction d'aussi comparatif :

Soit le dialogue suivant, extrait de *Huis-Clos* de Sartre (Gallimard, coll. Folio, p. 31). Estelle, Garcin et Inès sont en enfer et s'interrogent sur les événements qui les ont amenés là. Estelle demande à Garcin comment il est mort :

* Cet article a fait l'objet d'exposés devant le Cercle Belge de Linguistique et le Groupe de Recherche en Sémantique, que je remercie. Ma reconnaissance va tout particulièrement à Jean-Claude Anscombe et Marc Dominicy pour leurs critiques et leurs suggestions.

(1) Estelle : — Et vous, monsieur ?

Garcin : — Douze balles dans la peau. (Geste d'Estelle). Excusez-moi, je ne suis pas un mort de bonne compagnie.

Estelle : — Oh ! Cher monsieur, si seulement vous vouliez bien ne pas user de mots si crus. C'est... c'est choquant (...).

On a le sentiment qu'une glose en *aussi...* que permet de compléter l'énoncé d'Estelle sans le dénaturer syntaxiquement :

... ne pas user de mots aussi crus que ceux que vous venez de prononcer
... ne pas user de mots aussi crus que ceux-là.

L'énoncé attesté serait donc elliptique du second membre de la comparaison, d'une proposition comparative aisément restituable en contexte : peut-être du fait de cette ellipse, *aussi* se réduirait automatiquement à *si*.

Réciproquement, à partir d'une comparative on pourrait reconstruire un *si*, (2) devenant (3) :

(2) Maintenant, il n'est plus aussi arrogant que la semaine passée.

(3) Maintenant, il n'est plus si arrogant.

Le référentiel auquel le degré de l'adjectif introduit par *aussi > si* est déclaré inférieur demeurant indéterminé dans l'énoncé, on comprend intuitivement l'apparition d'une intensité, éventuellement « forte ».

Une telle procédure se heurte immédiatement à des objections, la première étant que, dans les comparatives d'égalité, la réduction de *aussi à si* ne s'effectue que sous une négation :

(4) * Pierre est si gentil que son frère

Si l'on ne veut pas dériver directement de (4) l'énoncé positif grammatical (5) :

(5) Pierre est si gentil !!

on doit opérer indirectement à partir de :

Pierre n'est pas aussi gentil que P

Pierre n'est pas si gentil que P

Pierre n'est pas si gentil

Pierre est si gentil !!!

et admettre que la négation disparaît sans laisser de traces, ce qui est tout aussi gênant.

En outre, il faut confronter (5) et (6) :

(6) Pierre est aussi gentil

On ne saurait affirmer aucune synonymie entre ces énoncés. L'ellipse est évidente en (6), alors qu'elle fait justement problème en (5) : on est en tout cas loin de l'équivalence entre (7) et (8) :

(7) Pierre n'est pas aussi gentil que son frère.

(8) Pierre n'est pas si gentil que son frère.

Enfin, même sous négation, la réduction de *aussi à si* n'est pas systématique. P. Jonas (1973) a établi les conditions régissant cette opération : *si* peut remplacer *aussi* dans « le premier membre d'un système comparatif d'égalité nié à deux termes » (p. 292), lorsque la marque *aussi > si* est incidente :

— « au deuxième élément d'une locution verbale » (*faire beau, avoir peur...*) (p. 330) ;

— « à l'adjectif qualificatif élément d'une locution impersonnelle du type « il est adjectif » formulant une appréciation » (*il est facile, ...*) (p. 330) ;

- « à l'adjectif qualificatif attribut du sujet » (p. 331) :
- « à l'adverbe portant sur le verbe du premier terme » (p. 332).

Dans tous les autres cas, *aussi* est seul possible.

Cette réduction enfin n'est pas automatique : elle se produit d'autant plus facilement que « le premier terme est notionnellement pauvre » (P. Jonas, 1973 : 336).

Une remarque : P. Jonas utilise une méthode descriptive-inductive, fondée sur le dépouillement exhaustif d'œuvres littéraires. On pourra donc toujours estimer que la réduction *aussi* > *si* est parfaitement possible là où l'on constate seulement qu'elle n'a pas été produite. Dans ce qui suit, nous considérerons les formes réduites en *si* comme « moins naturelles » que les énoncés correspondants en *aussi*, l'essentiel étant de vérifier que les énoncés correspondants en *si* ne posent aucun problème.

On constate en effet que le *si* apparaît dans des positions où l'on évite « spontanément » la réduction de *aussi* à *si*. Par exemple, *aussi* ne se réduit pas à *si* « lorsque la marque est incidente à un adjectif qualificatif épithète d'un substantif, quelle que soit la position de ce dernier (...) » (p. 332) :

- (9) Elle n'avait pas personnellement des intimités aussi élégantes que son neveu (M. Proust) (p. 311).

Rien ne semble pourtant devoir s'opposer à :

- (10) Elle n'avait pas personnellement des intimités si élégantes.

- (11) Elle avait des intimités si élégantes (!)

Notons au passage que l'exemple (1) tombe sous cette rubrique, qui interdit de poser :

- (12) Si seulement vous vouliez bien ne pas user de mots si crus que ceux-là.

alors que l'énoncé en *si* est attesté. On peut multiplier ce type d'exemples :

- (13) Elle ne trouvait plus de bois aussi sec qu'elle le souhaitait.

- (14) *Elle ne trouvait plus de bois si sec qu'elle le souhaitait.

- (15) Elle (ne) trouvait (plus) du (de) bois si sec (!)

De même, *aussi* ne se réduit pas à *si* « lorsque la marque est incidente à un adverbe portant sur un adjectif qualificatif » (p. 332).

- (16) Je savais que ma froideur n'était pas quelque chose d'aussi définitivement figé que je le feignais (M. Proust) (p. 324).

On peut certainement avoir :

- (17) Je savais que ma froideur n'était pas quelque chose de si définitivement figé.

Même constatation sur un exemple non littéraire :

- (18) Pierre n'est pas aussi gravement malade que Paul.

- (19) ? Pierre n'est pas si gravement malade que Paul.

- (20) Pierre (n') est (pas) si gravement malade (!)

l'essentiel étant que (21) ne pose absolument aucun problème.

Une première conclusion s'impose donc : le lien entre *si* et *aussi* > *si* n'est pas systématique. Mais un problème demeure, celui de la relation entre ce *si* d'origine comparative et le *si* : comment se fait-il que leurs interprétations puissent se recouvrir, au moins dans certains contextes ?

Il semble que la réduction de *aussi* ne puisse opérer, sous les contraintes précédentes, que si le système comparatif oppose les degrés différents d'adjectifs identiques : dans les phrases à adjectifs différents, la réduction n'est possible en aucun cas. Nous le constatons en reprenant tous les cas autorisant le passage :

— *Locutions verbales :*

- (21) Il ne faisait pas aussi chaud qu'humide.
- (22) *Il ne faisait pas si chaud qu'humide.
- (23) Il n'avait pas aussi soif que faim.
- (24) *Il n'avait pas si soif que faim.

Les énoncés (23) et (24) sont acceptables avec un sens non pas comparatif, mais réfutatif-rectificatif. Ils se laissent alors paraphraser par « l'important n'était pas qu'il fasse chaud (qu'il ait soif), mais qu'il fasse humide (qu'il ait faim) » : il y a rejet de « il fait chaud », « il avait soif », comme dans les énoncés « Il n'avait pas soif mais faim », « il ne faisait pas chaud, mais humide », où *mais* est un *mais-sondern*, de rectification (J.-C. Anscombe et O. Ducrot. 1977 ; Chr. Plantin 1978a). On le verrait encore mieux en ajoutant un peu de contexte, pour rendre plus difficile cette dernière interprétation :

- (25) J'ai oublié ma fourrure : quelle chance qu'il ne fasse pas
 - (a) aussi froid qu'humide :
 - (b) *si froid qu'humide.

— *Mêmes conclusions avec les locutions impersonnelles :*

- (26 a) On peut regretter qu'il ne soit pas aussi utile qu'agréable de fréquenter les bars ;
- (26 b) *On peut regretter qu'il ne soit pas si utile qu'agréable de fréquenter les bars.

— *Avec des qualificatifs attributs du sujet ou de l'objet :*

- (27 a) La princesse n'était pas aussi belle que bonne :
- (27 b) *La princesse n'était pas si belle que bonne :
- (28 a) Il ne me paraît pas aussi vertueux qu'intelligent :
- (28 b) *Il ne me paraît pas si vertueux qu'intelligent :
- (29 a) Je ne la crois pas aussi belle que bonne ;
- (29 b) *Je ne la crois pas si belle que bonne.

— *Avec un adverbe portant sur le verbe :*

- (30 a) Il ne conduit pas aussi bien qu'il fait la cuisine :
- (30 b) *Il ne conduit pas si bien qu'il fait la cuisine.

Les impossibilités seraient encore plus nettes si l'on opposait non seulement des qualités différentes, mais des individus différents :

- (31 a) La reine n'était pas aussi bonne que le roi était brave :
- (31 b) *La reine n'était pas si bonne que le roi était brave.

Aussi ne peut donc être réduit que lorsque la comparaison d'égalité niée porte sur l'intensité d'une même qualité, à l'exclusion des cas où sont confrontés les degrés de qualités différentes, particulièrement lorsque ces qualités sont attachées à des porteurs différents : *si* est donc indissociable de la pure variation négative de degré.

En second lieu, le passage complet de (*aussi* >) *si* à *si* exige une ellipse du second membre de la comparative, d'une comparative vide de sens lexical, dont la fonction se borne à l'indication d'un référentiel, donc d'une comparative du type :

- (32) Il n'est pas si gentil {qu'on le dit}
 {que ça}

(*Cf.* A. Borillo. 1981 : 25). Nous ne partageons pas l'avis de D. Gaatone (1971, p. 195) qui considère que la locution *si... que ça* « fonctionne en tant que simple adverbe de degré, avec ceci de particulier que le terme *ça*, *cela* n'y réfère en somme

à rien ». P. Jonas, qui reprend D. Gaatone, a noté que cette tournure pouvait devenir exclamative :

- (33) Vous avez encore votre père ? — Non, il est mort. — De mort subite ?
— Oui. — C'est ça. Il ne devait pas être vieux ? — Non, quarante-neuf ans.
— Si vieux que ça ! (J. Romains, in P. Jonas, 1973 : 293).

Il n'est pas certain qu'une telle exclamation soit différente de :

- (34) Aussi vieux que Pierre !

Nous voyons plutôt les choses ainsi : *aussi* > *si* reprend, en tant qu'élément résiduel de la construction comparative, la valeur de la proposition *que ça* ellipsée : il devient donc anaphorique de l'ensemble du comparatif qu'il représente. En d'autres termes, il renvoie à un énoncé de la forme :

- (35) Il est Ø gentil.

d'énonciateur différent du locuteur de (32) ; où le symbole « Ø » note une intensité indéterminée.

Nous reviendrons sur ce point dans la seconde partie. Il nous suffirait ici d'avoir suggéré comment apparaissent concurremment une intensité et un énoncé attribué à un « on » plus ou moins bien défini par le contexte. Ainsi vient au *si* issu de *aussi* une valeur discursive qui finit par l'assimiler au *si*. Autrement dit encore : ce *si* tient du discours comparatif les caractéristiques définitoires du *si*.

II — Si_i et si introductory de consécutive :

Soit le dialogue suivant, toujours extrait de *Huis-Clos* (p. 44) :

- (36) Inès : — (...) Moi, je me sens toujours de l'intérieur.
Estelle : — Ah oui, de l'intérieur... Tout ce qui se passe dans les têtes est si vague, ça m'endorst.

L'expression hypotaxique de la relation de consécution serait la suivante :

- (37) Tout ce qui se passe dans les têtes est si vague que ça m'endorst.

Dans la mesure où cette restitution n'exige qu'un léger coup de pouce substituant une construction subordonnée à une construction parataxique, la manœuvre semblera d'un rendement intéressant. Plus généralement, on constate qu'il n'y a pas de contrainte sur la place du segment pouvant remplir ce rôle de consécutif :

- (38) Garcin : — (...) ils grelottent, ils ont gardé leurs vestons... C'est drôle qu'ils aient si froid là-bas, et moi j'ai si chaud.

Le contexte ne donne rien pour le second *si_i* ; pour le premier, on pourrait songer à quelque chose comme :

- (39) Ils ont si froid qu'ils grelottent.

On peut objecter à la généralisation d'une telle analyse : il suffit de reprendre les exemples où *si_i* est rapprochable d'un *aussi* comparatif réduit pour voir apparaître des difficultés rédhibitoires, puisque les deux approches sont incompatibles : comment choisir en effet pour le premier dialogue cité (1) entre la reconstruction (2) et :

- (40) ... si crus que j'en suis choquée.

III — Conclusions doublement :

Nous avons discuté une suggestion qui, dans son principe, faisait de *si_i* une variante de discours d'autres *si* : c'est-à-dire qu'on pouvait éliminer ce mot par

l'analyse, en raisonnant sur les emplois, à l'aide de quelques notions « simples », plutôt rhétoriques que grammaticales, comme l'ellipse.

Cette tentative de réduction ne peut être menée à bien. Nous en retiendrons cependant que comparaison et consécution jouent un rôle dans l'interprétation de certains énoncés en *si* ; c'est-à-dire que *si* fonctionne comme une « variable pragmatique », orientant le destinataire vers un élément présent dans le contexte, ou déductible de celui-ci : « la signification (du mot ou de la phrase)... contient surtout des instructions données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase, leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur » (O. Ducrot, 1980 : 12). Il est donc vain de chercher à reconstruire morphosyntaxiquement des intuitions de comparaison ou de consécution qui renvoient ici à des phénomènes pragmatiques. Associés aux *si*, elles peuvent permettre aux interprétants de reconstituer « le sens visé par le locuteur ». Ce qui est ici rejeté, c'est l'idée qu'un mécanisme unique détermine univoquement ce sens.

II

Voyons maintenant le problème des occurrences de *si* dans leur rapport avec l'exclamation. On sait que cette particule se rencontre dans des énoncés polarisés négativement :

— énoncés négatifs :

(41) Il n'est pas si dangereux ;

— énoncés interrogatifs :

(42) Est-il si dangereux ?

— conditionnelles :

(43) S'il est si dangereux, fuyons sans délai ;

— après *sans* :

(44) Sans être si dangereux, il est parfois bizarre.

etc. (On trouvera des remarques sur ces contextes dans J.-C. Anscombe, 1983 : 40-41). Mais on ne la trouverait pas dans les énoncés déclaratifs positifs : par exemple :

(45) *Il est si dangereux.

(46) Il est si drôle !

« est une exclamative et non une déclarative » (selon A. Borillo, 1981 : 25 ; voir aussi J.-C. Chevalier et al., 1964 : § 616). Le point d'exclamation étant le signe typographique qui tient lieu de l'intonation caractéristique des exclamatrices, (45) devrait être ainsi ponctuée :

(47) Il est si dangereux !

Commençons par quelques remarques superficielles sur *si* et le point d'exclamation. Ce signe typographique ponctue fort logiquement les exemples d'exclamatrices cités par les grammaires. Ainsi, J.-C. Milner (1978 : 252) fait suivre systématiquement ses exemples paradigmatisques d'un point d'exclamation ; l'exemple en *si* est ainsi ponctué. (Notons cependant que deux exemples sur les treize ne sont suivis d'aucune ponctuation.) Les grammaires font suivre systématiquement les énoncés déclaratifs positifs en *si* du point d'exclamation : mais l'analyse a peut-être orienté la typographie. Les exemples littéraires cités par M. Grevisse ne suivent pas cette tendance, un exemple sur quatorze seulement étant ponctué exclamativement, mais il

est difficile d'en conclure quoi que ce soit, les énoncés étant souvent tronqués, ne retenant que le syntagme en *si*; (Grevisse 1975 : § 843).

Il ne semble donc pas que l'usage du point d'exclamation après les énoncés en *si* soit constant. Pour en avoir le cœur net, nous avons parcouru, à titre de simple sondage et sans prétendre en tirer des conclusions catégoriques, quatre pièces de théâtre, *Huis-Clos* et *Les mouches* de J.-P. Sartre, *Caligula* et *Le Malentendu* d'A. Camus (dans la collection Folio, Gallimard). Nous avons constaté que, sur vingt-huit énoncés susceptibles d'être ainsi ponctués, vingt-sept recevaient une ponctuation non exclamative ; l'unique occurrence du point d'exclamation après *si* est la suivante :

- (48) « (...) nous ne faisons pas de bruit, nous glissons sans même ébranler l'air autour de nous, et nous avons peur de vous. oh ! si grand'peur ! » (*Les mouches*, p. 158).

Il n'est pas certain que, dans un tel exemple, le point d'exclamation et l'intonation exclamative soient entièrement imputables au *si* ; ces paroles sont extraites d'une « adresse aux dieux », et la structure exclamative globale est due à la répétition avec ellipse et intensification par *grand* de l'expression *avoir peur*, ainsi qu'à la présence de l'interjection *oh* !

Ces textes, choisis pour leur banalité, ne font par ailleurs qu'un usage courant de la ponctuation ; et leurs auteurs, écrivant pour le théâtre, doivent être en principe particulièrement attentifs à ces questions de ponctuation, dans la mesure où elles peuvent donner aux acteurs des indications d'intonation et de rythme.

On peut faire peser un soupçon légitime sur l'évidence de la ponctuation exclamative, et par-delà, de l'intonation exclamative associée aux énoncés en *si* positifs. La plupart du temps, ils sont suivis de la ponctuation attachée aux déclaratives.

La même argumentation peut être poursuivie à un niveau plus général. Le problème de l'exclamation est toujours traité en relation avec des énoncés de la forme SN + être + si + Adj : mais si l'on passe aux groupes de forme SN + si + Adj, il n'est évidemment plus question d'exclamation :

- (49) Le chien de gens si accueillants ne mord certainement pas.
(50) Le chien de gens si accueillants donne certainement la patte aux visiteurs.
(51) On (ne) doit (pas) désobligier des gens si serviables.
(52) Il (ne) faut (pas) se méfier de gens si obligeants.
(53) Un ami si fidèle te prêtera bien 100 F.

Ce groupe peut figurer dans des énoncés positifs en position de complément de nom, objet direct, indirect, sujet, etc., sans que l'énoncé devienne pour autant exclamatif. Aucune différence d'intonation n'apparaît entre l'énoncé déclaratif positif et l'énoncé déclaratif négatif correspondant.

On pourrait objecter à ces derniers exemples que les groupes N + si + Adj sont dérivés de SN + être + si + Adj ! et que le trait exclamatif disparaît au cours de la transformation. Mais cette solution n'expliquerait pas pourquoi on a :

- (54) Lui, qui est si serviable, te prêtera bien 100 F.
(55) Il est si serviable, il te prêtera bien 100 F.

On ne voit pas comment pourrait s'incarner ici une quelconque intention exclamative.

En bref, parmi les énoncés positifs en *si*, seuls certains peuvent devenir éventuellement porteurs d'exclamation ; notion qui ne peut donc « expliquer » le fonctionnement de ces énoncés.

Les problèmes qui viennent de nous occuper ne peuvent être posés qu'une fois déterminée la nature de l'incidence du *si* sur l'énoncé dans lequel il figure. Nous allons donc nous attacher à la cerner au moyen d'une étude contrastive, où nous opposerons systématiquement *si* à un autre « intensif », *très*. Le rapprochement n'est pas a priori illégitime, dans la mesure où l'on associe couramment ces deux mots à l'intérieur d'une même catégorie, celle des « adverbes d'intensité ».

Notre thèse sera, en gros, la suivante. *Très* est un intensifieur de type logique. Il manifeste une variation de degré sur une échelle d'intensité objective, à laquelle est rapporté l'adjectif ou l'adverbe auquel il est incident. *Assez* et *trop* s'interprètent également en relation avec une échelle quantitative de ce type. Ils se distinguent évidemment de *très* puisqu'ils font intervenir un seuil sur cette échelle, seuil fixé contextuellement ou par des conventions générales : *trop* et *assez* sont toujours *trop... pour*, *assez... pour*. Mais un tel seuil n'est concevable que sur une échelle où l'intensité est susceptible de plus et de moins. D'ailleurs, *assez* est susceptible d'un emploi purement quantitatif, sans doute dérivé, c'est le *assez-ziemlich* (vs *assez-genug*) de J. Damourette et E. Pichon (1940 : § 2722). Il peut permute avec *très*, la seule différence étant une variation du plus au moins sur l'échelle quantitative. Il est évident que cette variation ne sera observée que sur les adjectifs-participes et les adverbes : *assez*, *trop*, pouvant en outre porter sur les verbes, position interdite à *très*.

Si ne fonctionne pas comme un intensifieur logique. Sa fonction fondamentale n'est pas de situer l'intensité d'un phénomène sur une échelle où des variations seraient possibles. Il faut au contraire voir dans cette particule un « mot du discours », un intensifieur discursif, s'appuyant sur une intensité « pré-énonciative », au sens où le degré d'intensité (éventuellement élevé) n'est pas attribué à l'adjectif ou à l'adverbe du fait de *si* ; cette intensité est rapportée, citée par *si*, l'attribution étant le fait d'un acte de discours antérieur à l'énoncé en *si*. *Si* marque la pluralité des voix dans le discours ; la description de son fonctionnement linguistique doit faire intervenir des concepts d'ordre pragmatique, et distinguer notamment le locuteur d'un énoncé de son énonciateur, dans une conception polyphonique de l'activité linguistique : « L'idée fondamentale est la suivante : lorsqu'un locuteur L produit un énoncé E — en entendant par là un segment de discours occurrence d'une phrase de la langue — il met en scène un ou plusieurs énonciateurs accomplissant des actes illocutoires. Ce locuteur peut adopter vis-à-vis de ces énonciateurs (au moins) deux attitudes :

- ou bien s'identifier à eux, en prenant alors en charge leur(s) acte(s) illocutoire(s) ;

- ou bien s'en distancier, en les assimilant à une personne distincte de lui, personne qui peut être ou non déterminée.

Ainsi donc, le locuteur est susceptible, au travers de son acte d'énonciation (production de l'énoncé), d'accomplir des actes de langage par deux voies différentes :

- d'une part, par son assimilation à tel ou tel énonciateur.

- et d'autre part, par le fait même qu'il fait parler des énonciateurs, et leur confère ainsi une certaine réalité, même s'il se distancie d'eux » (J.-C. Anscombe et O. Ducrot, 1983 : 175).

Précisons enfin ce que nous entendrons par « annonce » : X annonce P à Y lorsque X présente son énoncé comme ayant pour but, entre autres, d'informer Y de P. Il est possible que X informe Y de P sans que pour cela X présente son énoncé comme ayant pour but d'informer Y de P. Pour prendre un exemple bien connu, dans :

(56) X : — Pierre a arrêté de fumer.

X présente son énoncé comme ayant pour but d'informer Y de :

(57) Pierre ne fume pas actuellement

et ne le présente pas comme devant l'informer de :

(58) Pierre fumait dans un passé proche.

Il se peut cependant que Y ait ignoré ce trait de comportement de Pierre, tout en connaissant Pierre et en étant intéressé par ses agissements. Dans ce dernier cas, X a informé Y de (58), à preuve un enchaînement comme :

(59) Y : — Je ne savais pas qu'il fumait.

L'emploi de *savoir* à l'imparfait prouve que Y a bien reçu et intégré l'information (58). Mais X ne présentait pas son énoncé (56) comme ayant pour but d'informer Y de (58) : l'énoncé à présupposé contient « deux actes d'assertion... attribués à des énonciateurs différents » (O. Ducrot, 1980 : 39-40), (56) et (57) étant également porteuses d'informations, le locuteur X se constitue énonciateur de (57), non de (56). C'est cette identification qui fait de (57) une annonce, alors que (58) reste une « simple » assertion.

Nous proposons donc la description suivante des énoncés et syntagmes en *si*, du type *N (est) si Adj* : soit par exemple :

(60) Pierre est gentil.

Cet énoncé est monophonique, c'est-à-dire que e_1 étant l'énonciateur qui lui est attaché, L_1 locuteur de (60) s'assimile à e_1 . Soit maintenant L_2 le locuteur de :

(61) Pierre est si gentil

À la différence de L_1 , L_2 ne s'assimile pas à l'énonciateur e_1 , au sens où il ne prend pas sur lui d'assumer la responsabilité de l'assertion (60) : il n'affirme pas la vérité de « Pierre est gentil », il la mentionne. L'énonciateur est ici « l'opinion générale » le ON, d'A. Berrendonner (1981 : 40), le locuteur se confondant avec cette voix diffuse. La valeur de *si* est en somme celle des guillemets entourant un énoncé, dont la fonction est de déconnecter le locuteur des énonciateurs mis en scène par cet énoncé : à la différence que les guillemets flanquant un énoncé sont systématiquement accompagnés d'indications comme : *X s'étonna* : « *E* » qui aident à déterminer la nature des actes accomplis dans cet énoncé et à repérer au moins certains individus susceptibles d'être assimilés aux énonciateurs.

Ou encore : les énoncés en *si* n'ont qu'un seul énonciateur, comme les énoncés simples correspondants : mais ils sont polyphoniques, dans la mesure où la voix qu'ils font entendre n'est pas celle du locuteur mais celle de la communauté, du « ON » qui se matérialise par la voix concrète du locuteur.

Soit maintenant l'énoncé négatif :

(62) Pierre n'est pas gentil.

« Tout énoncé négatif ~ p est polyphonique dans la mesure où il comporte une assertion de p, attribuée à un énonciateur qui n'est bien sûr pas le locuteur de ~ p » (J.-C. Anscombe et O. Ducrot, 1981 : 17). L'énoncé négatif en *si* correspondant :

(63) Pierre n'est pas si gentil.

met en scène les mêmes énonciateurs que (62) : e_1 assertant *Pierre est gentil*, et e_2 s'opposant à cette assertion. Mais, alors que dans le cas de (62) le locuteur, tout en s'assimilant à e_1 , n'opère aucune identification d'un individu quelconque à e_2 , il en va autrement pour (63). Dans celui-ci en effet, le locuteur s'identifie à e_2 comme précédemment, mais donne à ON le rôle d'énonciateur de *Pierre est gentil*, assimile e_1 à ON.

Il s'ensuit donc que la négation de (62) n'est polémique que lorsque e_i est identifié à un énonciateur potentiel quelconque, par une sorte de manœuvre de nomination extérieure à l'énoncé négatif, contextuelle. (63) est automatiquement polémique, puisque le rôle de e_i est rempli par ON.

Le cas des énoncés interrogatifs ne pose aucun problème particulier :

(64) Pierre est-il si gentil ?

« Une telle interrogation comporte selon nous les trois éléments suivants :

- l'assertion préalable de p ;
- l'expression d'une incertitude concernant p ;
- la demande faite à l'interlocuteur de choisir entre donner une réponse de type p et une réponse de type non- p » (J.-C. Anscombe et O. Ducrot, 1981 : 16).

Dans ce cas, ON prend en charge l'assertion préalable.

Cette analyse rend compte du fonctionnement de si_i comme connecteur pragmatique : elle permet également de reposer les problèmes des effets de discours exclamatifs et intensifs, qui, pour n'être pas fondamentaux dans la perspective ici adoptée, n'en constituent pas moins des phénomènes qui doivent être résitués dans une description d'ensemble de ce morphème.

Les connecteurs pragmatiques sont des connecteurs non véridictionnels (F. Nef et H. Nölke, 1982) qui relient non point des segments matériels de texte, mais « des entités sémantiques qui peuvent n'avoir qu'un rapport très indirect avec de tels segments » (O. Ducrot, 1980 : 15). Ces entités sémantiques doivent être reconstruites par l'interprétant.

Si_i , attribuant à un énonciateur ON, autre que le locuteur, la responsabilité illocutoire de l'appariement N., Adj., l'interprétant pourra fréquemment retrouver ou reconstruire l'affirmation citée par si_i . Les modalités de cette reconstruction ne peuvent être déterminées *a priori*, elles dépendent essentiellement du contexte. Mais il est certain que les suggestions fournies par les systèmes comparatifs et concessifs sont des facteurs importants et quasi-systématiques qui orientent l'interprétant vers tel ou tel type d'énoncé — nous l'avons vu. Elles jouent donc comme des mécanismes annexes connectant à l'énoncé en si_i un contenu sémantique primaire.

De même que la valeur de connecteur de si_i est un sous-produit de son fonctionnement polyphonique, de même ses valeurs intensive exclamative sont secondes. Celles-ci, lorsqu'elles existent, sont dérivées de la relation pragmatique de type citationnel qui instaure le si_i . Si i rappelant une vérité admise de ON, *Pierre est Ø gentil*, il se trouve automatiquement couplé à une loi de discours de type « La gentillesse d'un individu est d'autant plus grande que plus de gens disent de lui « il est gentil », plus grand est le nombre de gens disant « Pierre est gentil », plus Pierre est gentil.

C'est pour cette raison qu'il faut laisser indéterminée l'intensité de l'adjectif dans l'énoncé reconstruit, ce que nous notons par Ø : elle peut être forte ou non, elle est dans tous les cas portée à l'extrême par le mécanisme de citation.

La valeur exclamative de si_i , lorsqu'elle existe, est également résiduelle. D'une part, elle accompagne couramment l'intensité forte, qui naît ici de l'effet de « chorus » précédemment schématisé. D'autre part, et de façon peut-être plus intéressante, elle est liée au statut illocutoire particulier de ces énoncés affirmatifs en si_i . Pour reprendre la distinction faite par O. Ducrot et J.-C. Anscombe (1983 : 175), le locuteur n'accomplit aucun acte de langage du premier type, « l'assimilant à tel ou tel énonciateur » : il se borne à « faire parler des énonciateurs ». En un sens, le locuteur, n'affirmant rien en son nom propre, soustrait son énoncé à toute contradiction. Or, c'est une caractéristique bien connue de l'exclamation-interjection que de se présenter comme irrépressiblement arrachée par la situation. Il est aussi difficile

d'enchaîner par un *non* sur (61) que sur *aïe ! ou quel imbécile !*, alors qu'un *oui* de confirmation serait tout à fait possible.

Le concept de polyphonie nous permet donc de rectifier et de prolonger la description de *si_i* qui nous avions proposée (Chr. Plantin, 1978 : 164-181) : très « particule logique » était opposé à *si_i* qui « n'est pas une particule logique dont on pourrait comprendre la fonction en se bornant à interroger les éléments de l'énoncé à l'intérieur duquel elle apparaît » (164) ; *si_i* « cite une affirmation » (173). L'accent était mis sur la fonction de réfutation des énoncés négatifs et interrogatifs en *si_i*, qui permettent au locuteur de vérifier ou de rejeter une croyance primitive alors qu'il est confronté à un indice tendant à mettre en cause cette croyance (155). On pouvait dès lors attirer l'attention sur la parenté fonctionnelle du *si_i* dans ces énoncés et du *si* de réponse aux interro-négatives : dans les deux cas, on a affaire à un processus à trois temps, servant une stratégie de « citation à fin de contradiction » (172). Soit, dans le cas de l'interro-négative (155) :

« Première étape : X assume l'implicite P » [Pierre est gentil]

« Deuxième étape : Mise en doute de cette croyance. Un fait surgit qui est un argument pour non P, sans toutefois permettre de conclure à non P. » [Pierre n'est pas gentil]

« Troisième étape : Vérification, par le biais de l'interro-négative » [Pierre n'est-il pas gentil ?], avec *si* pour réponse induite.

Une analyse analogue a été proposée pour l'allemand *doch* par T. Sekiguchi (1939). Pour l'interrogative en *si_i* (171) :

« Première étape : le locuteur assume l'implicite non P » [Pierre n'est pas gentil]

« Deuxième étape : Y asserte ou implique que P, mettant ainsi en question la croyance de non P » [Pierre est gentil]

Troisième étape : X interroge avec *si_i* [Pierre est-il si gentil ?], avec *non* pour réponse induite.

La notion de polyphonie offre deux avantages essentiels : elle permet la postulation systématique des deux premières étapes, alors qu'une stricte analyse de conversation sera toujours limitée par les lacunes inhérentes aux performances attestées et par le problème des croyances qui, quoiqu'existantes, peuvent très bien ne jamais avoir été formulées ; et elle autorise une généralisation de remarques qui ne pouvaient s'appliquer aux énoncés déclaratifs positifs en *si_i* (172).

IV

Nous allons proposer maintenant un certain nombre d'arguments susceptibles d'appuyer cette analyse. On ne prétendra évidemment pas que ceux-là contraignent absolument celle-ci ; mais il est toujours agréable de constater que la schématisation proposée colle bien aux fonctionnements observés, et en autorise un commentaire.

I — *Si_i* et les adjectifs n'admettant pas le degré :

On sait que certains adjectifs qualificatifs n'admettent pas, ou mal, le degré (Grevisse, 1975 : § 368) :

- (65) *Un coup assez mortel
* très mortel
* peu mortel

- (66) des lignes assez parallèles
* très parallèles
? peu parallèles

Or on peut construire sans problème ces adjectifs avec un *si* :

- (67) Le coup n'était pas si mortel : en effet trois jours plus tard, notre héros était attablé en joyeuse compagnie, etc.
- (68) Puisqu'elles sont si parallèles, ces droites, établissez donc leurs équations.

La difficulté qu'on a à porter au haut degré *mortel* ou *parallèle* fait apparaître à l'état pur la valeur citationnelle de *si* : L'interprétation se fait selon les lignes suivantes : on reconstruit une affirmation, une attente : *le coup était mortel, les droites sont parallèles* et on la cite au moyen de *si*.

Considérons maintenant un adjectif admettant normalement le degré :

- (69 a) Il n'y a guère de gens serviables
b) très serviables
c) vraiment serviables
- (70) Il n'y a guère de gens aussi serviables.
- (71) Il n'y a guère de gens si serviables

Les sens de ces énoncés diffèrent. (69 a, b, c) ne font que nier l'existence de gens serviables, à des degrés variables de servabilité ; (70) est elliptique du second membre d'une comparative ; (71) s'interprète en liaison avec une base sémantique qu'il s'agit de reconstruire. En l'absence de contexte, deux possibilités s'offrent à nous :

- (72) Pierre a aidé Mimi à repeindre son appartement : il y a peu de gens si serviables.

Soit, bravant l'interdiction de réduire *aussi* à *si* dans le contexte d'un adjectif épithète, on comprendra : *si serviables que Pierre, si serviables que ça* : soit, on s'aidera d'une consécution : *si serviables qu'ils acceptent d'aider Mimi à repeindre son appartement*. Notons que l'enchaînement (73), où *très, vraiment,* remplacent *si*, est incohérent :

- (73) Pierre a aidé Mimi à repeindre son appartement : il y a peu de gens très (vraiment...) serviables.

à moins d'imaginer que le premier énoncé ne soit conçu comme un argument appuyant le second : c'est-à-dire qu'en aidant Mimi à repeindre son appartement, Pierre ne lui ait pas réellement rendu service — par exemple, si Mimi est une maniaque, qui repeint son appartement tous les huit jours, et à qui on rendrait service en l'envoyant méditer à la campagne. En tout cas, le processus d'interprétation de l'énoncé en *très* n'a rien à voir avec la reconstruction exigée par le *si* :

Ces divergences d'interprétation ne sont pas liées à un type de contexte exceptionnel : supposons que le locuteur soit en train de manger du fromage :

- (74) Je n'ai jamais mangé de très bon fromage.
(75) Je n'ai jamais mangé de si bon fromage.

Le fromage n'est pas excellent en (74), il est de premier ordre en (75).

II — *Si* et l'article indéfini :

Les énoncés en *si* ont donc un passé discursif qui les oppose aux énoncés en *très*. Cette différence se répercute sur les déterminants, comme sur les temps : voyons l'enchaînement emprunté à G. Limbour (*Le bridge de Madame Lyane*, Gallimard, p. 27)

- (76) Ils ont oublié la loi... ils ne se souviennent plus que le trottoir est à sens unique. Une si mesquine pensée ne pouvait leur revenir si vite, et ils s'en vont à contresens.

Un déterminant démonstratif renvoyant à l'interdiction « on ne circule pas dans tel sens » conviendrait :

(77) Cette *isi* + très mesquine pensée ne pouvait leur revenir si vite.

L'indéfini *une* ne pouvant opérer un tel retour est impossible avec *très* :

(78) Ils ont oublié la loi... ils ne se souviennent plus que le trottoir est à sens unique. Une très mesquine pensée ne pouvait leur revenir si vite. et ils s'en vont à contresens

L'enchaînement devient ininterprétable.

Une analyse élémentaire du fonctionnement discursif des indéfinis permet de glosser ces faits : ce type d'article indique que l'interprétant, « pour comprendre correctement le segment en question, ne peut s'appuyer sur l'information précédemment fournie par le texte, mais qu'il doit au contraire attendre que la suite du texte lui fournisse de nouvelles précisions » (H. Weinrich (1974 : 276). L'indéfini ne pouvant opérer le renvoi à gauche, c'est bien le *si* qui assume cette tâche.

III — *Si_i* et la coordination :

1 — ET

(79) Il est dangereux et même très dangereux

On peut coordonner par *et même* un énoncé attributif où l'adjectif est au degré d'intensité zéro, au neutre, avec ce même énoncé où l'adjectif est à un degré d'intensité élevé, marqué par l'adverbe *très*. Puisque

(80) *Il est dangereux et même dangereux.

est impossible, on peut admettre que ce qui permet la coordination en (79), c'est la variation de degré sur une échelle homogène, où il y a déplacement du zéro (neutre) à *très*.

(81) *Il est dangereux et même si dangereux.

On ne peut donc pas coordonner lorsque l'on substitue *si* à *très*. On conclut que *si_i* ne se trouve pas sur l'échelle quantitative précédemment évoquée, et qu'il n'est pas un simple marqueur d'intensité.

On pourrait songer à dire que l'impossibilité de (81) est imputable simplement à la « règle » bien connue, qui interdit la coordination d'énoncés à modalités différentes. On ne saurait ainsi avoir :

(82) *Il est dangereux et va-t-il assassiner Pierre ?

Il suffirait d'admettre que *Il est dangereux* est une exclamative :

(83) *(Déclarative) et même *(Exclamative)

le problème serait résolu. Mais il est bien connu que cette règle ne cesse d'être violée par des énoncés parfaitement naturels :

(84) Le gouvernement avait besoin d'eux, et qui étaient-ils pour disputer avec le gouvernement ? (*Le Monde*, 1-11-81)

En second lieu, nous avons vu que traiter *il est dangereux* d'exclamative ne va pas de soi. Enfin, les énoncés (83) et (84) montrent clairement que le problème n'est pas là :

(85) Est-il dangereux ou très dangereux ?

(86) *Est-il dangereux ou si dangereux ?

la coordination est interdite, même lorsqu'on opère avec deux interrogations totales. La conclusion précédente doit être maintenue ; *si_i* n'est pas, au premier chef, un marqueur d'intensité :

- (87) Est-il dangereux ou simplement dangereux ?
(88) *Est-il si dangereux ou simplement dangereux ?

2 - CAR ET PUISQUE :

Le Groupe λ-1 (1975) a étudié les conjonctions *car*, *puisque*, *parce que*. Représentant ses conclusions. O. Ducrot (1980) a caractérisé l'opposition *car/puisque* de la façon suivante. Soit un couple d'énoncés reliés par *car*, donc de la forme « E_1 car E_2 » : le locuteur de cette suite « prend sous sa responsabilité » l'énoncé E_2 introduit par *car* ; en d'autres termes, « l'énonciateur, responsable de l'assertion faite en E_2 , doit être identifié, dans le cas de *car*, avec le locuteur ». « En introduisant E_2 par *puisque*, le locuteur fait s'exprimer un énonciateur dont il se déclare distinct et qu'il identifie à l'allocutaire. Autrement dit, le locuteur ne s'engage pas sur E_2 à titre personnel, il n'en prend pas la responsabilité (quoiqu'il puisse se déclarer par ailleurs d'accord avec E_2) » (O. Ducrot, 1980 : 48).

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater que *si* manifeste une affinité particulière pour *puisque* : les exemples suivants en témoignent (exemples et discussion sont inspirés de Ducrot, *op. cit.*) :

- (89) Tu peux me dire qui va gagner le tiercé
a) puisque tu es si malin
b) *car tu es si malin
c) puisque tu es très malin
d) ? car tu es très malin
- (90) Tu peux me dire combien font deux et deux
a) puisque tu es si malin
b) *car tu es si malin
c) puisque tu es très malin
d) ? car tu es très malin

Les énoncés en *car* nous semblent impossibles lorsqu'ils sont intensifiés par *si*, et douteux lorsqu'ils le sont par *très*. Introduits par *puisque*, (88 a, c) et (89 a, c) sont parfaitement possibles, qu'ils soient accompagnés de *si* ou de *très* : sans doute, leurs conditions d'emploi ne sont-elles pas équivalentes : s'il s'agit d'un défi, d'une démonstration par l'absurde, il est certain qu'on utilisera (88a) de préférence à (88c) pour confondre l'interlocuteur : « Quand l'hypothèse formulée en E_2 est justement celle que le locuteur combat, il fait alors semblant de se placer sur le terrain de son adversaire et tire les conséquences de son point de vue » (1980 : p. 48).

On peut prendre des exemples neutres quant à la crédibilité à accorder à E_1

- (91) Pierre pourra certainement te dire où trouver de bons fromages
a) puisqu'il est si malin
b) *car il est si malin
c) puisqu'il est très malin
d) car il est très malin
- (92a) puisqu'il connaît si bien la ville
b) *car il connaît si bien la ville
c) puisqu'il connaît très bien la ville
d) car il connaît très bien la ville

Car + si ne nous semblent pas meilleurs que précédemment : *car + très* ne pose cette fois aucun problème. Dans le cas de *puisque + si*, le fait qu'il s'agisse d'un énoncé dont le locuteur n'est pas l'énonciateur est deux fois marqué : par la conjonction qui introduit cet énoncé, et par le *si* qu'il contient. Avec *très*, *puisque* marque

seul cette distinction ; il note une intensité élevée, comme il pourrait noter une intensité neutre, selon les principes généraux de son fonctionnement.

On pourrait renouveler ici l'objection de principe interdisant de coordonner par *car* une déclarative à « l'exclamative » que serait la phrase attributive en *si*. Mais on remarquerait alors qu'on peut tout à fait naturellement coordonner par *puisque*, alors que les comportements syntaxiques de *car* et de *puisque*, en tant que coordonnants, sont tout à fait semblables (Groupe λ-1, 1975).

Le *si* conjonctif de *si P. Q* peut créer des contextes où *si* et *très* s'opposent pragmatiquement, lorsque *P* est une citation d'un énoncé repris à l'interlocuteur :

- (93) *S'il est si malin, demande-lui qui va gagner le tiercé.*
(94) **S'il est très malin, demande-lui qui va gagner le tiercé.*

IV — *Si_i* et les « mots du discours » :

1 — EN EFFET, EFFECTIVEMENT :

Nous considérons essentiellement la construction « par juxtaposition », qui « se signale par le fait qu'en effet, effectivement (...) apparaissent isolés du reste de l'énoncé par des pauses plus ou moins nettes » (N. Danjou-Flau, 1980 : 126). L'un et l'autre mots peuvent porter sur des exclamatifs :

- (95) *En effet, que d'eau !*
(96) *En effet, quel homme !*
(97) *Effectivement, que d'eau !*
(98) *Effectivement, quel homme !*

(les énoncés étant peut-être légèrement moins naturels avec *effectivement* ?)

Ces adverbes ne vont pas dans les énoncés attributifs à *si_i* portant sur l'adjectif :

- (99) *En effet, vous êtes très fatigué*
(100) *Effectivement, vous êtes très fatigué*
(101) **En effet, vous êtes si fatigué*
(102) **Effectivement, vous êtes si fatigué*

Cette constatation est valable également lorsque les adverbes sont en position interne ; ce qui montre d'abord qu'il n'y a aucune évidence à faire de ces énoncés des exclamatifs.

En tenant compte des travaux de N. Danjou-Flau (*op. cit.*), nous distinguerons schématiquement deux fonctionnements discursifs de *en effet, effectivement*. D'une part, il peut introduire une annonce, dans des structures du type :

- (103) X : — P. En effet, Q
Ce triangle est rectangle. *En effet*, il a deux angles égaux à 45°.

Q vient comme une justification de P. D'autre part, *en effet* peut introduire le résultat d'une vérification, ou une réitération d'un énoncé avancé par l'interlocuteur : on a alors une configuration discursive de la forme :

- (104) X : — P (Docteur, je suis très fatigué)
Y vérifie P, ou savait déjà que P, ou fait comme s'il le savait
Y : — En effet, P. (En effet, vous êtes très fatigué)

L'important, dans ces deux cas, c'est que l'énoncé soit proféré sous la responsabilité du locuteur, qui en est l'énonciateur. L'illécutoire d'assertion de Q est attribuable à X en (103) tout comme celui de P à Y en (104) bien que, dans ce dernier cas, P ait déjà été introduit dans le dialogue par X. Le contraste est rigoureux avec *puisque*, qui délierait le locuteur des droits et devoirs de l'énonciateur (O. Ducrot, 1980) : *en effet* les lui impose.

Effectivement ne semble fonctionner que sous certaines conditions dans le premier cadre : (103) ne sera pleinement acceptable avec cet adverbe que si X a refusé dans un premier temps d'admettre que le triangle était rectangle. Sur ces questions, voir N. Danjou-Flau (1980 : 127).

Ces remarques sommaires sont suffisantes pour nous permettre une hypothèse sur les raisons des difficultés d'interprétations de (100) et (102) : il y a incompatibilité entre l'énoncé en *si*; et la contrainte illocutoire caractéristique de *en effet, effectivement* : le locuteur de l'énoncé qui suit ces particules doit en être l'énonciateur. Ce qui corrobore notre hypothèse sur la nature fondamentalement polyphonique de ces énoncés en *si*.

2 — EH BIEN

(105) Vous connaissez le père Antoine ? Eh bien, il est très fatigué ces temps-ci.

(106) *Vous connaissez le père Antoine ? Eh bien, il est si fatigué ces temps-ci.

Dans *Eh bien*, Q, « Q est présenté comme une suite inattendue de la situation S ». « Cette suite est « inattendue », en ce sens qu'il ne s'agit pas d'une éventualité « normale », que laisseraient prévoir certaines croyances prêtées soit au destinataire, soit au destinataire, soit à un tiers » (Chr. Sirdar-Iskandar, 1980 : 162).

La suite Q est nouvelle dans le discours. Q est une annonce faite par X à un interlocuteur Y. L'annonce accepte l'intensité logique, telle que l'exprime par exemple un *très*, et refuse l'intensité discursive en *si*. Celle-ci présente cette particularité d'être pré-énonciative : l'énoncé où elle apparaît ne l'introduit pas dans l'univers de l'interlocution, mais fait référence à elle comme à une donnée permanente de cet univers.

V — *Si*; et les enchaînements sur les questions et les affirmations :

(107) X : — Comment trouvez-vous ce café ?

(108) Y : — Très bon !/Très mauvais !

(109) Y : — *Si bon !/*Si mauvais !

(107) est une question neutre, véhiculant une demande d'information. (108) fournit cette information, avec l'intensifieur logique *très*. (109) n'est pas possible, confirmant ainsi l'incapacité de *si*; à introduire des données nouvelles dans le dialogue.

(110) X : — Comment as-tu trouvé Venise ?

(111) Y : — Ah ! Si belle !

Si on interroge un énoncé à un temps du passé, la réponse peut intégrer un *si*. Mais l'énoncé (111) n'est pas un énoncé originel : ce n'est pas au moment où X lui adresse sa question (110) que Y se rend compte qu'il a trouvé belle Venise. Il ne fait que rapporter une constatation antérieure :

C'est (très) beau (!!)

(112) X : — Cet homme est dangereux.

(113) — Cet homme est-il dangereux ?

(114) Y : — Très dangereux.

— Très.

(115) Y : *— Si dangereux (!!)

*— Si !

On ne peut pas répondre avec un *si*, même appuyé de l'adjectif qu'il est supposé « intensifier », alors qu'on peut parfaitement le faire avec *très*. En d'autres termes, *Si + Adj* n'est pas détachable de son support verbal, du moins à la manière de *très* : *dans*

(116) Pierre est gentil, si gentil !
on doit admettre qu'il y a ellipse.

Ces remarques renforcent l'idée d'une différence d'incidence de *si* et de *très* : *très* vise l'adjectif ou l'adverbe, *si*, l'énoncé, dont il modifie l'ilocutoire. Il est tout à fait remarquable que dans :

(117) Pierre n'est pas gentil, mais Paul si.
aucune ambiguïté n'apparaît : on n'a certainement pas affaire à un *si*, mais à un *si* d'enchaînement, rejetant la négation de l'énoncé précédent. Or on a sans problème :

Pierre n'est pas dangereux, mais Paul très.

VI — Impératifs, *si*, *très*, *trop* :

- (118) X : — Cours très vite (!!)
- (119) — Cours assez vite (!!)
- (120) *— Cours trop vite (!!)
- (121) *— Cours si vite (!!)
- (122) — Ne cours pas très vite (!!)
- (123) *— Ne cours pas assez vite (!!)
- (124) — Ne cours pas trop vite (!!)
- (125) — Ne cours pas si vite (!!)

Les énoncés également étiquetés « impossibles » le sont pour des raisons toutes différentes.

1 — Enoncés en *très* : (118) peut n'effectuer qu'un seul acte ; c'est d'une même voix que X donne à l'allocutaire Y l'ordre de courir, et (de courir) très vite. Le degré d'intensité fait alors partie du contenu ordonné.

(122) doit s'analyser différemment. Il ne véhicule pas simultanément l'ordre d'avoir à courir et la restriction sur le degré, *pas très vite*. On ne peut ordonner tout de go à quelqu'un « *ne cours pas très vite* ». (122) n'a que la force d'une consigne négative portant sur le degré, et pas celle d'une consigne positive d'avoir à courir. D'où les restrictions sur les conditions d'emploi : cet énoncé ne peut s'adresser qu'à quelqu'un qui doit courir, qui a l'intention de courir, ou à quelqu'un qui est actuellement en train de courir. (118) peut viser un Y pour qui toutes les raisons qu'il a de courir se limitent au fait qu'il reçoit cet ordre.

2 — Enoncés en *trop* et *assez* : le morphème *trop* est un terme évaluatif, axiologiquement marqué. On stigmatise d'un *trop* un développement excessif, qui passe une borne supérieure fixée par la coutume d'une communauté donnée, ou valable uniquement pour le hic et nunc des interlocuteurs. (120) est donc impossible dans la mesure où il enveloppe une contradiction. X, en tant qu'énonciateur de Imp (p) se présente comme tenant p (*courir trop vite*) pour souhaitable, comme étant intéressé dans la réalisation de p. Mais il rejette précisément cet état de chose, par l'utilisation qu'il fait de l'adverbe *trop*. Les conditions de félicité étant contradictoires, l'ordre ne peut être obéi.

(124) ne souffre d'aucune telle malformation : il met simplement en garde l'allocutaire contre un excès possible.

(119) et (123) sont justiciables d'analyses parallèles : (123) fait difficulté dans la mesure où les intentions linguistiques de l'énonciateur sont contradictoires.

Remarquons enfin qu'une lecture en discours rapporté supprime la contradiction pragmatique : (120) est alors paraphrasable par « Cours à une allure telle que Y (ton adversaire...) (se) dira : « Il court trop vite ! ». Dans la mesure où l'acte de rejet effectué par *trop* n'est plus attribuable à l'énonciateur de la consigne associée à l'impératif, à X, il n'y a plus de contradictions dans les desiderata de ce dernier.

3 — Enoncés en *si* : (121) est absolument ininterprétable. Etant donné les liens de l'impératif avec l'intonation exclamative, on s'attendrait exactement au contraire : ce qui montre que le *si* n'a pas un lien fondamental à l'intensité exclamative.

Les impératifs négatifs en *trop* et *très* ont un usage préventif et un usage curatif. *Si* n'a que la fonction curative : il vise une action en cours, il ne donne pas de consigne pour une action future, ceci dans le cas des énoncés négatifs. (125). (121) est vicieusement circulaire, le *si* de la consigne dépend pour son interprétation de l'action que l'impératif a précisément pour but de provoquer.

VII — Deux suggestions :

1) SO VERY :

'You drink all the time, don't you ? she said suddenly

'Why, I suppose so,' replied Antony in some surprise. 'Don't you ?'

'Nope. I go on parties sometimes — You know, about once a week, but I only take two or three drinks. You and your friends keep on drinking all the time. I should think you'd ruin your health.'

Anthony was somewhat touched.

'Why, aren't you sweet to worry about me.'

'Well, I do'

'I don't drink so very much.' he declared. Last month I didn't touch a drop for three weeks. And I only get really tight about once a week.'¹ (souligné par nous)

F. Scott Fitzgerald

The Beautiful and Damned :75
(Penguin Books)

D. Bolinger (1972 : 90) ne commente pas cette construction.

2) SI TRES :

Le français du XVI^e siècle peut cumuler *si* + *très*, dans cet ordre. Dans les premiers chapitres de *L'Heptaméron* de M. de Navarre, (Classiques Garnier), le *si* dans cette position est très généralement introducteur de consécutive :

Et, en racomptant ses douleurs, pleuroit si très fort, qu'il sembloit que l'âme s'en deust aller par ses larmes (p. 114).

G. Gougenheim (1951 : 57) propose cependant l'exemple suivant :

Or voyez que le temps m'a fait.

Un serviteur si tresparfait

Il m'a osté sans nul respit

Dont j'ai souffert si grand despit

Que, soixante ans ha, le regrette.

M. De Navarre « Comédie des quatre femmes », in *Théâtre Profane* (1963)

1. — Tu bois tout le temps, pas ? dit-elle tout à trac.

— Ma foi, je suppose fit Anthony, un peu surpris. Toi pas ?

— Non. Je vais à des réunions parfois, tu sais, à peu près une fois par semaine, mais je ne prends que deux ou trois verres. Toi et tes amis, vous ne cessez de boire tout le temps.

Anthony fut quelque peu touché.

— Ce que tu es gentille de t'inquiéter de moi !

— Oui, je m'inquiète.

— Je ne bois pas tellement, déclara-t-il. Le mois dernier, je n'ai pas touché à une goutte pendant trois semaines. Et je ne suis vraiment soûl qu'une fois par semaine.

Traduit par Louise Servicen, *Les heureux et les damnés*.
(Gallimard) p. 90.

Suffit-il de voir là un simple cumul d'intensifs, dans

Et, pour y parvenir, le pria de parler à une fille qui estoit en sa compaigny plus jeune qu'elle, et bien fort belle, et qu'il luy tint propos d'amityé. (...) (*L'Heptameron* : 139).

comme dans :

Et, pour ne perdre si tost le plaisir que l'amour luy commençoit à donner, se vat addresser à ung jeune gentil homme, tant si très beau, bien parlant, et de tant bonne grace, qu'il estoit aimé de toutes les dames de la court. (*L'Heptameron* : 119).

Ou peut-on admettre qu'il y a là une manifestation évidente de la différenciation pragmatique des deux adverbes ?

Ouvrages cités

- ANSCOMBRE, J.-C.. 1983. « Pour autant, pourtant (et comment) : À petites causes, grands effets ». *Cahiers de linguistique française* (5). 1983, p. 37-84.
- ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O.. 1977. « Deux mais en français ? » *Lingua* 43, p. 23-40.
- ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O.. 1981. « Interrogation et argumentation », *Langue française* (152), p. 5-22.
- ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O.. 1983. *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- BERRENDONNER, A.. 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.
- BERTHELON, Chr.. 1955. *L'expression du haut degré en français contemporain*. Berne : A. Francke.
- BORILLO A.. 1981. « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV* (25), 1981, p. 1-33.
- BOLINGER, D.. 1972. *Degree words*. The Hague : Mouton.
- CHEVALIER, J.-C.. et al.. 1964. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, E.. 1940. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : d'Artrey.
- DANJOU-FLAU, N.. 1980. « A propos de de fait, en fait, en effet et effectivement » *Le français moderne* (48), p. 110-139.
- DUCROT, O.. et al.. 1980. *Les mots du discours*. Paris : Le Seuil.
- FRADIN, B.. 1977. *Les concessives extensionnelles en français moderne*. Thèse de 3^e cycle. Paris-VIII-Vincennes.
- GAATONE, D.. 1971. *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève : Droz.
- GOUGENHEIM, G.. 1951. *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle*. Lyon : IAC.
- GREVISSE, M.. 1975. *Le bon usage*. Gembloux : Duculot.
- GROUPE λ-1. 1975. « Car, parce que, puisque », *Revue romane* (10), p. 248-280.
- JONAS, P.. 1973. « Si et aussi dans les systèmes comparatifs d'égalité née à deux termes en français contemporain », *Revue de linguistique romane* (147-148), p. 292-341.
- MILNER, J.-C.. 1978. *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Le Seuil.
- MOIGNET, G.. 1974. « La « conjonction de subordination » dans le système de la langue » in *Études de psycho-systématique françaises*. Paris : Klincksieck, p. 244-273.
- NEF, F. et NÖLKE, H.. 1982. « A propos des modalisateurs d'énonciation », *Revue romane* (181), p. 34-56.
- PLANTIN, Chr.. 1978. « Oui », « non », « si ». *Étude des enchaînements dans le dialogue*. Thèse de 3^e cycle. EHESS-Paris VIII.
- PLANTIN, Chr.. 1978(a). « Deux mais », *Semantikos*, Vol. 2 (2-3), p. 89-93.
- SEKIGUCHI, T.. 1939. « Was heißt doch ? » in H. Weydt (Hrsg), 1977. *Aspekte der Modalpartikeln*. Tübingen : M. Niemeyer, p. 4-9.
- SIRDAR-ISKANDAR, Chr.. 1980. « Eh bien ! Le Russe lui a donné cent francs : » in O. DUCROT et al.. 1980.
- WEINRICH, H.. 1974. « Textsyntax des französischen Artikels » in : KALLMEYER, W.. und al. (Hrsg), *Lektürekolloq zur Textlinguistik*. B. 2 : Reader : Frankfurt : Fisher.
- WIMMER, Chr.. 1980. « Le système de si en français moderne », *Travaux de linguistique et de littérature* (18), p. 97-117.